

**PROVINCE DE QUÉBEC
CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT
ÉCOLE INSTITUTIONNELLE ALTERNATIVE HARRICANA**

**Procès-verbal de la session ordinaire
du mercredi 26 octobre 2016**

Session ordinaire du conseil d'établissement de l'école institutionnelle alternative Harricana tenue à l'école alternative Harricana le vingt-six octobre de l'an deux mille seize à dix-neuf heures.

PRÉSENCES

Mmes Annie Gagnon, présidente CE et OPP
Audrey Vermette, substitut OPP
Isabelle Constantineau, secrétaire
Johanne Banville, enseignante
Magalie Lafrenière, enseignante
Marise Plourde, enseignante
Nathalie Verville, personnel de soutien
Cathie Legault-Nadon, membre communauté
Jennie Desmarais, membre communauté

Aussi présent :

MMS. Sébastien, Morand, vice-président CE
Steve Marquis, directeur

Prés.	Abs.
√	
√	
√	
√	
√	
√	
√	
√	
√	
√	
√	
√	
√	

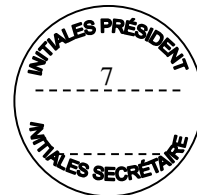
**1. OUVERTURE DE LA
SÉANCE,
SALUTATIONS ET
PRÉSENCES;**

Le quorum est atteint. M. Steve Marquis, directeur, souhaite la bienvenue aux membres. Il est 19h01.

**2. LECTURE ET
ADOPTION DE
L'ORDRE DU JOUR;**

CEAH-001-16 IL EST RÉSOLU, sur proposition de Audrey Vermette,
QUE l'ordre du jour de cette séance soit adopté tel que
présenté.

ADOPTÉE.



3. INTERVENTION DE L'ASSEMBLÉE; Aucune intervention

4. CORRESPONDANCE; Aucune correspondance

5. ADOPTION ; **5.1. Budget de fonctionnement du C.E. ;**

CEAH-002-16 IL EST RÉSOLU, sur proposition de Nathalie Verville,

QU'un budget de 500\$ est alloué pour les frais de déplacement, 5,00\$ de l'heure pour les frais de garde des enfants pour chaque membre du conseil d'établissement et 0,46\$ par kilomètre sont attribués pour les déplacements des membres.

ADOPTÉE.

5.2. Calendrier des rencontres ;

CEAH-003-16 IL EST RÉSOLU, sur proposition de Sébastien Morand,

QUE les rencontres auront lieu aux dates suivantes :

- AGA – 21 septembre 2016
- 25 octobre 2016
- Janvier 2017
- Mars 2017
- Mai 2017
- Juin 2017

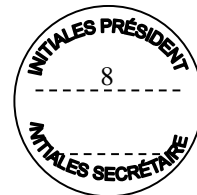
Les rencontres auront lieu le lundi.

ADOPTÉE.

6. APPROBATION ;

6.1. Programmes d'aide aux devoirs ;

Aucun besoin n'est nécessaire pour l'instant. Les sommes allouées pourraient être utilisées pour d'autres services aux élèves.



CEAH-004-16 IL EST RÉSOLU, sur proposition de Isabelle Constantineau,

QUE pour le moment, le programme d'aide aux devoirs n'est pas nécessaire. Les sommes pourraient être utilisées pour d'autres services aux élèves.

ADOPTÉE.

6.2. Programmation des sorties éducatives ;

Les parents seront avisés au minimum deux jours avant la sortie et la direction aura préalablement approuvé.

CEAH-005-16 IL EST RÉSOLU, sur proposition de Jennie Desmarais,

QUE les sorties éducatives soient acceptées d'emblée.

Halloween : CSHLD

Noël : Maison de la culture, bibliothèque pour 1^{er} et 2^e cycle

À déterminer pour les autres sorties

ADOPTÉE

7. INFORMATION ET CONSULTATION;

7.1. Date de fins des étapes (novembre et février);

- 3 novembre 2016
- 16 février 2017
- 22 juin 2017

7.2. Acte d'établissement ;

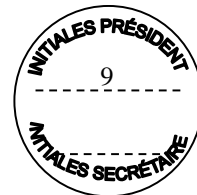
C'est maintenant officiel, l'acte d'établissement à l'enseignement préscolaire et primaire est disponible. Présentement, il n'y a pas de passe-partout et de 3^e cycle.

7.3. Ateliers de parents;

Karine Roy : atelier d'argile (jours 4 et 8)

Il y a beaucoup de parents lors des ateliers.

7.4. Calendrier de travail ;



Voir Annexe A « Calendrier de travail 2016-2017 »

7.5. Règles de régie interne (approbation à venir);

À lire pour le prochain CE par tous les membres

7.6. Liste des membres;

Apporter les correctifs nécessaires sur la liste concernant les coordonnées de chacun.

7.7. Autorisation de transmission de renseignements;

L'autorisation a été signée par Isabelle Constantineau.

7.8. Fonctionnement du CE (fonctions et pouvoirs);

La fiche « Rôles, fonctions et pouvoir » est remise aux membres.

7.9. Dénonciation d'intérêts (par écrit);

M. Marquis informe les membres de la démarche à suivre.

8. RAPPORTS (INFORMATION);

8.1. Comité de parents (CSH);

Les élections ont été réalisées. Il reste un poste vacant, le titre de ce poste est « protecteur de l'élève ». Une nouvelle candidate se présente. Il s'agit d'une avocate de Rouyn-Noranda qui agira au niveau régional.

8.2. L'O.P.P.;

Marie-Eve Fortin est la responsable de L'OPP. Le comité organisera les activités pour les fêtes annuelles.

8.3. Conseil des commissaires;

Personne ne démontre de l'intérêt.

8.4. Comités

8.4.1. Coéducation

La responsable de ce comité est Geneviève Gauthier. Des rencontres d'information auront lieu sous peu.

8.4.2. Comité finance

Mme Audrey Vermette propose de clarifier qui initiera les activités de financement. 2 autres membres devraient être ajoutés pour faciliter la prise de décision.

8.4.3. Admission

Une journée porte ouverte pourrait avoir lieu, une date sera fixée ultérieurement.

8.4.4. Communication

Il faudra clarifier la vocation de « Communauté EAH » sur Facebook. Il y a peut-être une trop grande quantité d'information qui y circule.

9. AFFAIRES NOUVELLES;

9.1. Affaires nouvelles ;

Stationnement : Aucun stationnement n'est disponible

Concertation : possibilité d'animer des ateliers en collaboration avec le service de garde pour diversifier les activités.

10. DATE DE LA PROCHAINE RÉUNION;

Lundi 23 janvier 2017

11. EVALUATION;

Positive!!

12. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE;

CEAH-006-16 IL EST RÉSOLU, sur proposition de Nathalie Verville,
QUE l'assemblée soit levée.

ADOPTÉE.

Il est 21h29.

Annie Gagnon, présidente

Marise G.-Plourde, secrétaire